



01827/MTFP/CAB/SNCEPC/2023

Conakry, le ...20...Oct...2023

COMMUNIQUE DU MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

A la suite des opérations d'assainissement du fichier de la fonction publique et conformément à la vision du Président de la République, Chef de L'État, le Ministre du Travail et de la Fonction Publique, a l'honneur d'annoncer l'organisation du concours de recrutement de nouveaux fonctionnaires pour la session 2023.

Ce recrutement vise à satisfaire les besoins de l'État conformément aux demandes exprimées par les différents départements ministériels.

Le concours sera organisé dans les différentes régions administratives de l'intérieur du pays et la région de Conakry.

Les épreuves porteront sur la culture générale, les matières de spécialité et des épreuves pratiques pour certains départements ministériels.

Le concours sera ouvert aux candidats titulaires de diplômes dans les filières d'administration générale et technique.

Les dossiers de candidature seront soumis uniquement en ligne et doivent comporter les pièces ci- après :

- ✓ Une demande manuscrite adressée au Ministre du Travail et de la Fonction Publique avec les précisions suivantes : Ministère, poste ainsi que la Région Administrative (Commune, Préfecture) sollicités ;
- ✓ Une copie de la pièce d'identification biométrique (carte nationale d'identité, passeport ou extrait d'acte de naissance) ; *J*





- ✓ Une copie du certificat de nationalité ;
- ✓ Un certificat de résidence datant de moins de trois (03) mois ;
- ✓ Un certificat de visite et contre visite datant de moins de trois (03) mois ;
- ✓ Une (01) photo d'identité récente sur fond rouge ;
- ✓ Un casier judiciaire ou un certificat de non-poursuite judiciaire ;
- ✓ Un droit d'inscription non remboursable de 100.000 GNF payable en ligne ;
- ✓ Un engagement sur l'honneur attestant de l'exactitude des documents soumis.

NB : les agents contractuels de l'État, candidats au concours, sont invités à joindre une copie de leur contrat d'engagement.

La plateforme d'inscription et de réception des dossiers de candidature en ligne dénommée « Concours et examens professionnels » sera ouverte à compter du **1^{er} Novembre 2023** ».



Ybouno

Le Ministre
Julien YOMBOUNO

